

Projections de création d'emplois par secteur à 5 ans

Prévisions de 944 000 créations dont 783 000 dans le secteur marchand
contre 161 000 destructions entre 2011 et 2016

Source : « Les secteurs créateurs d'emplois à moyen terme » - La note d'analyse Economie Finances du CAS (centre d'analyse stratégique), n° 258 de janvier 2012. Document téléchargeable [en cliquant](#).

Cette étude présente des projections d'emplois sur le moyen terme à 5 ans. Elle vise à donner une vision conjoncturelle de l'évolution de l'emploi par secteur d'activité depuis le début de la crise en 2008.

Cette étude différencie également les secteurs selon leur capacité à retrouver une zone de croissance après le creux de la crise et en déduit des tendances d'emplois à moyen terme. Certains secteurs devraient montrer une capacité de renouvellement d'activités et d'emplois, tandis que d'autres rencontreront des difficultés à s'adapter et détruiront des emplois.

Constats généraux dans l'évolution des secteurs et de l'emploi depuis la crise de 2008 : observations et adaptations des secteurs et de l'emploi atypiques

⇒ Etapes dans l'ajustement de l'emploi depuis le début de la crise :

Période	Nature de l'ajustement de l'emploi
Du 1 ^{er} trimestre 2008 au 1 ^{er} trimestre 2009	essentiellement sur le volet flexible de l'emploi intérimaire qui reprend dès le 2 ^{ème} trimestre 2009
Du 2 ^{ème} trimestre 2009 au 4 ^{ème} trimestre 2009	. prolongement de l'ajustement sur l'emploi salarié, notamment industrie . création d'emplois dans le secteur tertiaire, principalement marchand hors intérim dès le 4 ^{ème} trimestre 2009
Du 4 ^{ème} trimestre 2009 au 2 ^{ème} trimestre 2011	reprise globale des créations nettes d'emplois

⇒ Maintien de l'emploi dans le secteur marchand... mais au détriment de la productivité

L'évolution de l'emploi dans le secteur marchand en fin d'année 2010 et en 2011 a été plus dynamique que prévu par les projections de l'année 2010, bien que la croissance du PIB a été légèrement inférieure aux prévisions.

→ Cette **évolution est largement atypique** au regard des comportements d'ajustement de l'emploi observés dans le passé : la **préservation de l'emploi** a été **remarquable** depuis le début de la crise en 2008.

En outre, si l'on observe bien une **'force de rappel' de la productivité du travail** vers sa tendance d'avant crise du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2009 au terme d'un ajustement à la baisse de l'emploi, cette force n'est plus à l'œuvre après cette date. En effet, **si l'emploi rebondit vigoureusement, la productivité s'éloigne graduellement de la tendance d'avant-crise**. À l'inverse, le retour à la tendance d'avant-crise aurait impliqué une poursuite des destructions d'emplois jusqu'au 1^{er} trimestre 2011 induisant une hausse du chômage plus forte qu'observée.

→ La reprise précoce de l'emploi intérimaire au 2^{ème} trimestre 2009 et un an plus tard de l'emploi salarié principalement dans le secteur tertiaire marchand, **s'éloigne du modèle 'classique'** consistant en un rattrapage de la tendance de la productivité en sortie de crise.

Projections d'emplois par secteur à 5 ans entre 2011 et 2016 : créations et destructions prévues

En croisant les critères de l'exposition des secteurs à la concurrence internationale, de leur positionnement technologique ou de gamme, de la nécessité de recourir à des compétences spécifiques, de l'existence d'une structure commerciale en réseau et de la proximité de la demande finale (consommateurs) ou d'entreprises (professionnels), **les secteurs porteurs ou qui sont plutôt en ajustement structurel d'emploi ont été hiérarchisés selon trois grandes catégories :**

1. **secteurs bénéficiant d'une demande structurelle forte**, comme les services à la personne ⇔ création d'emplois ;
2. **secteurs montrant des capacités de création d'emplois variables**, notamment l'industrie et les services qualifiés aux entreprises, selon leur compétitivité / qualité de leurs produits ou **qui maintiennent les fonctions support** dans les entreprises ⇔ en perte, baisse, maintien ou créations d'emplois ;
3. **secteurs abrités de la concurrence internationale**, comme les services d'intermédiation, les industries de réseau et la construction ⇔ en fort ajustement de l'emploi.

Tableau récapitulatif des secteurs créateurs d'emplois à moyen terme

Secteurs observés	Tendances principales	Prévisions de créations d'emplois
1. Services à la personne ou d'utilité collective de secteur marchand	Demande en forte expansion : vieillissement de la population, besoins sociaux liés au fractionnement des structures familiales	18 % du total des créations prévues, soit 171 000
2. Secteurs technologiques et haut de gamme	Segments de marché créateur de très forte valeur (différenciation par rapport à la concurrence mondiale)	21 % des créations d'emplois marchands, soit 195 000
3. Les secteurs fortement technologiques	Capacités d'innovation, budgets de R&D associés => compétitivité durable	. 4 000 emplois dans le secteur pharmaceutique et des cosmétiques . 3 000 en aéronautique, construction navale et ferroviaire
4. Les secteurs haut de gamme	Stratégie de qualité des produits et de satisfaction des clients, gains de productivité moindres, capital immatériel déterminant	6 000 emplois pour les IAA (industries agro-alimentaires) par exemple
5. Les services cognitifs (centres de R&D, design, ingénierie ...publicité)	Faiblement externalisés et/ou délocalisés	. 153 000 pour le conseil et assistance . 21 000 en R&D
6. Les services opérationnels aux entreprises	Forte externalisation des services de sécurité, de nettoyage avec nécessité de relation de proximité, délocalisation pour le secrétariat, la paie, traduction par exemple	30 % des créations brutes d'emplois, dont 236 000 pour l'intérim
7. Les secteurs abrités (services d'intermédiation, construction et hôtellerie-restauration)	Fort besoin de proximité avec les marchés, effets d'échelle importants, interface avec les clients impérative	319 000 emplois et ces secteurs conserveraient leur part à 51 % dans l'emploi marchand
8. Les services de transport	Avantagés par la fragmentation de la chaîne de valeur, gains de productivité moindres	37 000 emplois
9. Le secteur de la finance et des assurances	Liens de proximité avec les clients importants, demande des entreprises et des ménages, numérisation des outils et automatisation d'une partie des services	64 000 emplois
10. Les activités commerciales (commerce de détail et de gros, commerce et réparation auto)	Dynamisme, commerce de gros déjà rationalisé, distribution à l'aube d'une transformation majeure (e-commerce, dématérialisation de la vente et développement de petites surfaces spécialisées)	70 000 emplois
11. L'hôtellerie-restauration	Attractivité touristique de la France, forte saisonnalité, ralentissement de la productivité, nouvelle phase de concentration en perspective	56 000 emplois
12. Le secteur de la construction et les activités immobilières (bâtiment, travaux publics, promotion et location immobilières)	Investissements des ménages et des entreprises dans le neuf ou l'entretien et la rénovation de l'ancien, prix élevé du foncier, nouveaux besoins sociétaux	34 % des créations prévues, 117 000, dont 12 % pour les seules activités de la construction et de l'immobilier

Tableau récapitulatif des secteurs créateurs d'emplois à moyen terme

Secteurs observés	Tendances principales	Prévisions de <u>destruction</u> d'emplois
1. Les secteurs en déclin ou en renouvellement	Forte exposition à la concurrence mondiale, capacité de renouvellement très liée aux possibilités d'investissement, stratégie de survie basée sur le différentiel de coût de main d'œuvre entre pays	85 % des destructions brutes d'emplois, soit -137 000
2. Les secteurs en renouvellement (équipements et composants électriques et électroniques, automobile, bois et papier, chimie, métallurgie et transformation des métaux)	Pression sur les prix, concurrence sur la qualité ou la technologie, en mutation technologique ou réorientation vers davantage de services, coût des émissions CO ₂ pour certains secteurs	-54 000 emplois évalués
3. Les secteurs en déclin ou instables	Concurrence internationale, technologies à maturité, chaîne de valeur fragmentée, proximité des clients non déterminante	-45 000 pour textile-habillement, équipements du foyer, production de combustibles et carburants et produits minéraux et -37 000 emplois pour les équipements mécaniques
4. Les industries de réseaux (eau, gaz, électricité, télécoms, poste)	Contraintes à des efforts de rationalisation, incitations à innover, gains de productivité encore élevés	-25 000 emplois

Conclusions du CAS :

repérage des facteurs de croissance favorables à l'emploi et des priorités de soutien pour l'emploi

I) Identification de facteurs structurels facilitant les activités et l'emploi de certains secteurs à 5 ans :

- l'intensité de la recherche et développement (R&D),
- les avantages comparatifs à l'exportation,
- la proximité de la demande finale,
- les coûts d'entrée associés à leur structure en réseau.

II) Intervention déterminante de la politique publique dans certains secteurs comme l'industrie, dont le renouvellement bute sur certaines contraintes. 3 priorités de soutien sont proposées :

1) la gestion territoriale de l'emploi

La spécialisation industrielle des bassins d'emplois et les pôles de compétitivité rappellent le rôle central des effets d'agglomération dans le processus de spécialisation géographique.

Les transferts de connaissances, le partage d'infrastructures (transport, laboratoires) et les possibilités de reconversion des salariés entre entreprises proches géographiquement sont autant de facteurs susceptibles de réduire les coûts fixes pesant sur le processus de renouvellement des secteurs, ce qui plaide en faveur d'une gestion territorialisée des dispositifs publics favorisant les transferts de compétences.

2) le soutien public à la R & D

Le resserrement du crédit en phase basse de cycle économique rend utile la mise en œuvre de dispositifs 'contracycliques' de soutien à la R&D. Par exemple il s'agit de mesure comme la prolongation en 2010 et 2011 des avances sur créances au titre du crédit impôt recherche pour les PME.

3) les aides à l'exportation

Ces aides sont nécessaires quelles qu'en soient la forme :

- assouplissement de la contrainte de crédit constituant un obstacle à la conquête de marchés extérieurs,
- partage d'informations stratégiques sur les destinations d'exportation en expansion.